

Image not found or type unknown



Lieu d'activités d'une association

Par **titanepius**, le **20/12/2012** à **00:43**

Bonjour,
Pour une association qui souhaite proposer des activités dans un lieu appartenant à une SCI. Y a t-il des conditions à respecter impérativement, comme l'accessibilité des handicapés ou autre ? Merci